

GROUPE JAJ

40-48 rue Beaumarchais

93100 MONTREUIL

SIRET 592 013 155 00060

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2008

AUDITEC

AUDIT – EXPERTISE COMPTABLE – COMMISSARIAT AUX COMPTES

**104, rue Réaumur
75002 Paris**

Bilan au 31 mars 2008

	31.03.2008	31.03.2007
Ecart d'acquisition nets	1 354 783	1 354 783
Immobilisations incorporelles nettes	646 364	952 220
Immobilisations corporelles nettes	4 255 382	4 980 650
Immobilisations financières nettes	214 468	349 323
Créances d'impôts sur les sociétés	1 269 074	
Impôts différés Actif	624 100	795 854
Autres actifs non courants	370 944	44 368
ACTIFS NON COURANTS	8 735 115	8 477 198
Stocks Matières Premières	4 661 584	3 841 124
Stocks d'encours	100 553	373 674
Stocks de pdts interm.& finis	303 301	802 079
Stocks de marchandises	9 709 462	11 355 408
Stocks nets	14 774 900	16 372 285
Avances et acomptes versés	214 726	101 123
Clients et comptes rattachés	15 716 646	19 948 174
Créances d'exploitation nettes	15 931 372	20 049 297
Débiteurs divers	408 728	539 870
Charges constatées d'avance	1 477 097	1 341 832
Autres créances	1 885 825	1 881 702
Instruments financiers	0	0
Impôts courants	1 188 308	1 976 416
Autres actifs financiers à court terme	138 000	170 000
Disponibilités	1 653 609	1 682 336
II - ACTIFS COURANTS	35 572 014	42 132 036
TOTAL ACTIF	44 307 129	50 609 234
Capital	3 890 000	3 890 000
Réserves	6 843 818	6 924 190
Titres d'autocontrôle	-1 594 870	-1 549 097
Réserves consolidées	2 194 022	1 915 075
Résultat net part du groupe	-1 616 188	111 467
Capitaux propres, part du groupe	9 716 782	11 291 635
Résultat des minoritaires	-378 235	44 173
Réserves des minoritaires	3 326 568	3 329 990
Capitaux propres, part des minoritaires	2 948 333	3 374 163
I - CAPITAUX PROPRES	12 665 115	14 665 798
Provisions non-courantes	122 799	373 053
Dettes financières à long terme	556 720	989 415
Avantages au personnel non-courant	48 576	77 268
Autres passifs non-courants		
Impôts différés passifs	299 056	4 161
PASSIFS NON COURANTS	1 027 151	1 443 897
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	765 221	509 327
Découvert bancaire et autres emprunts à court terme	13 198 548	14 258 087
Instruments financiers	338 289	512 260
Provisions courantes		
Dettes fournisseurs	11 068 924	13 181 879
Dettes sociales	1 474 480	1 783 838
Autres dettes	3 176 055	3 610 285
Autres passifs courants	193 119	237 090
Dettes d'impôts sur les sociétés	400 227	406 773
PASSIFS COURANTS	30 614 863	34 499 539
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	44 307 129	50 609 234

Résultat au 31 mars 2008

	31.03.2008	31.03.2007
Chiffres d'affaires	60 404 646	70 806 459
Autres produits de l'activité	143 422	252 259
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	-1 007 303	550 071
Achats consommés	26 106 801	31 571 026
Charges de personnel	9 797 728	10 974 978
Charges externes	16 506 464	18 503 927
Impôts et taxes	800 657	854 530
+/- Value de cession des immobilisations d'exploitation	120 306	-5 983
Dotation aux amortissements	1 157 682	1 329 486
Dotation aux provisions	1 677 887	2 333 031
Autres produits d'exploitation	273 515	341 332
Autres charges d'exploitation	567 303	310 105
Résultat opérationnel courant	3 320 064	6 067 055
Autres produits opérationnels	125 329	
Autres charges opérationnelles	3 443 818	4 316 151
Résultat opérationnel	1 575	1 750 904
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	21 165	22 134
Coût de l'endettement financier brut	1 289 243	1 403 905
Coût de l'endettement financier net	-1 268 078	-1 381 771
Autres produits financiers	593 427	511 219
Autres charges financières	1 625 643	600 791
Charges d'impôts	-304 296	123 921
Résultat net	-1 994 423	155 640
Intérêts minoritaires	-378 235	44 173
Part du groupe	-1 616 188	111 467
Résultat par action	-0.45	0.03

SOMMAIRE DE L'ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

1 NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION	
A.	PRINCIPES DE CONSOLIDATION5
B.	METHODES DE CONVERSION – IAS 215
	▪ Opérations en devises5
	▪ Conversion des états financiers des sociétés étrangères5
C.	RISQUE DE CHANGE6
D.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – IAS 386
E.	ECARTS D'ACQUISITION – IFRS 36
F.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES – IAS 167
G.	CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT – IAS 177
H.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES7
I.	STOCKS – IAS 27
J.	CREANCES ET DETTES7
	▪ AVANCES ET ACOMPTES VERSES7
	▪ AFFACTURAGE ET EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS - IAS 398
	▪ INSTRUMENTS FINANCIERS – IAS 398
	▪ DEBITEURS DIVERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS8
K.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE8
L.	CAPITAUX PROPRES8
M.	TITRES D'AUTOCONTROLE – IAS 328
N.	DETTES FINANCIERES9
O.	DECOUVERTS BANCAIRES9
P.	FOURNISSEURS9
Q.	AUTRES DETTES9
R.	INDEMNITES ET PENSIONS DE RETRAITES – IAS 199
S.	AUTRES PASSIFS COURANTS10
T.	IMPOTS – IAS 1210
U.	EFFECTIFS10
V.	RESULTAT OPERATIONNEL10
	▪ INFORMATION SECTORIELLE10
	▪ ACHATS CONSOMMES11
	▪ CHARGES DE PERSONNEL11
	▪ CHARGES EXTERNES11
	▪ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION11
	▪ AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION11
	▪ AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS11
	▪ AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES11
W.	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS11
X.	IMPOT SUR LES SOCIETES11
NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 200812	
NOTE 3 - AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES13	

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Note 1 -Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les comptes consolidés du Groupe JAJ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards) / IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'approuvées par l'Union Européenne (UE).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 mars 2007.

A - Principes de consolidation

La méthode de consolidation utilisée par le Groupe JAJ est l'intégration globale.

Les comptes de toutes les filiales significatives sur lesquelles la SA Groupe JAJ exerce, directement ou indirectement, en droit ou en fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Il y a présomption de contrôle exclusif lorsque la détention directe et indirecte, est supérieure à 50 % des droits de vote. A ce jour, la SA Groupe JAJ ne parvient pas à démontrer qu'elle exerce un contrôle exclusif sur le sous-groupe Adventure Land ; par conséquent, il est envisagé, pour les exercices futurs, d'appliquer la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IAS 28.

Dans un but de simplification, la société LJ Maille (détenue à 50 % par Adventure Land Plateforme) est consolidée en intégration globale malgré un pourcentage d'intérêt de 24,90%.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition des titres et jusqu'à la date de leur cession.

Toutes les opérations et positions internes significatives sont éliminées en consolidation.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 2.

Entrée dans le périmètre de l'exercice

La société tunisienne DEBBIE CONFECTION, au capital de 10.000 dinars tunisiens, détenue respectivement par ADVENTURE LAND (50 %) et JAJ (25%) est intégrée à compter du 1^{er} avril 2007 dans le périmètre de consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Aucun autre mouvement n'est venu impacter le périmètre de consolidation.

B - Méthodes de conversion – IAS 21

Opérations en devises

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan de clôture de l'exercice sont converties au taux de change à la date du 31 mars 2008. Les produits, charges et flux sont exprimés au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion des actifs et passifs sont inscrits en résultat financier consolidé.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés étrangères sont tenus dans la monnaie locale ou de fonctionnement de chaque filiale.

Les comptes des sociétés Adventure Land Plateforme, Brodland, LJ Maille et Debbie Confection sont tenus en dinars tunisiens et convertis en euros pour être intégrés dans les comptes consolidés du groupe.

Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture.

Les immobilisations et les capitaux propres sont convertis au taux historique.

Le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.

L'écart résultant de la conversion est inscrit dans les capitaux propres.

C - Risque de change

Au 31 mars 2008, le groupe est couvert contre les risques de change. L'état des positions du groupe face au risque de change peut se résumer ainsi

Bilan : -3.513.302 \$

- dettes fournisseurs	- 3.389.914 \$
- autres dettes	- 303.546 \$
- liquidités	+ 180.158 \$

Hors bilan : 4.100.000 \$

- achats à terme de devises	4.100.000 \$
-----------------------------	--------------

Différentiel : 586.698 \$

Ce différentiel correspond aux prévisions des achats futurs.

D - Immobilisations incorporelles – IAS 38

Les droits au bail se chiffrent à 291.225 euros brut, ceux-ci ont été dépréciés pour 55.000 euros conformément à un prix de transaction observé au cours de l'exercice.

La valeur des fonds de commerce d'une valeur de 275.235 euros en début d'exercice a été ramenée à 45.735 euros suite à la vente du magasin de St Brice par la société Adventure Land.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les fonds de commerce.

Les concessions, brevets et licences se montent à 856.889 euros en valeur brute et 364.404 euros en valeur nette.

Ce poste comprend particulièrement un droit d'entrée de 500.000 euros concernant un droit de licence exclusive de fabrication de la marque AIRNESS, amorti sur 5 ans. La valeur nette comptable au 31 mars 2008 est de 250.000 euros.

Les fonds de commerce n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

Les brevets, licences, marques et autres immobilisations incorporelles sont amortis sur des périodes n'excédant pas leur durée d'utilisation.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est constaté selon le mode linéaire, en fonction des durées de vie économiques suivantes :

▪ Logiciels	12 mois
▪ Marques et frais de concept	5 ans

E - Ecart d'acquisition – IFRS 3

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Le test de dépréciation est réalisé en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable, afin de déterminer si une dépréciation est nécessaire.

Pour ce faire, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou chacun des groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Le Groupe considère que l'UGT est représentée par une ou plusieurs sociétés constitutives d'un centre de profit. La valeur comptable de chacune des UGT ou groupe d'UGT auxquels sont alloués les écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable de ses fonds propres (correspondant au montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de cession et la valeur d'utilité). Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La dépréciation est affectée en priorité aux écarts d'acquisition, puis aux autres immobilisations au prorata de leurs valeurs et est enregistrée au compte de résultat. En pratique, la valeur comptable des actifs et passifs de chaque UGT (ou groupe d'UGT) est comparée à la somme actualisée des flux de trésorerie attendus de l'UGT (ou groupe d'UGT).

Le groupe établit ses prévisions de flux de trésorerie sur la base du budget le plus récent approuvé par la direction.

Les taux de croissance utilisés pour établir les projections au-delà des périodes couvertes par un budget sont, sauf cas exceptionnels, conformes aux prévisions de marché. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 13 % au 31 mars 2008.

L'écart d'acquisition net inscrit à l'actif du bilan consolidé du groupe concerne la société Adventure Land pour 1.340.351 euros et la société Brodland pour 14.432 euros.

F - Immobilisations corporelles – IAS 16

Les immobilisations corporelles figurent en valeur nette au bilan selon la méthode du coût amorti. Leur valeur brute correspond à leur coût historique d'acquisition ou leur coût de production.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Le Groupe JAJ a estimé que la valeur nette comptable de ses immobilisations correspond à leur valeur d'utilité. La règle de décomposition par composants a été appliquée et les durées d'amortissement n'ont pas été redéfinies car elles correspondent aux durées d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes et durées suivants :

- Constructions	20 ans	linéaire
- Agencements aménagements des constructions	10 ans	linéaire
- Installations diverses	3 à 10 ans	linéaire
- Matériel et outillage	2 à 10 ans	linéaire ou dégressif
- Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans	linéaire ou dégressif

G - Contrats de location-financement – IAS 17

La norme IAS 17 qualifie d'immobilisations certains contrats de location. Dans le Groupe JAJ, ce type de contrats concerne des véhicules, du matériel industriel et du matériel de bureau.

Les contrats de location transférant à JAJ les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés pour un montant de 847.095 euros dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

H - Immobilisations financières

L'entrée de la société tunisienne Debbie Confection dans le périmètre de consolidation, a donné lieu à l'élimination des titres pour 4.474 euros.

La variation des immobilisations financières s'explique essentiellement par le remboursement du dépôt de garantie du magasin cédé par Adventure Land.

I - Stocks – IAS 2

Les matières premières et les marchandises en stock ont été évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Les provisions sur les matières, produits et marchandises en stock s'élèvent à 997.733 euros au 31 mars 2008, contre 994.054 euros au 31 mars 2007.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

J - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement.

Les provisions pour dépréciation des comptes clients s'élèvent à 1.470.343 euros, contre 1.126.957 euros au 31 mars 2007.

Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes versés s'élèvent à 214.726 euros et concernent principalement des avances versées par Plateforme Adventure Land.

Affacturation et Effets escomptés non échus - IAS 39

La norme IAS 39 prévoit que la décomptabilisation d'un actif financier est soumise entre autres choses au transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Dans le cadre de ses opérations d'affacturation, le Groupe JAJ conserve la quasi-totalité des risques d'irrécouvrabilité sur les créances cédées. Il en est de même pour les effets escomptés non échus.

Les créances clients incluent 10.600.528 euros faisant l'objet d'une cession à un factor et 674.192 euros remis à l'escompte. Les débiteurs divers sont réduits des créances sur les factors pour 858.424 euros.

Un concours bancaire courant est constitué pour 9.742.104 euros représentant le financement par affacturation et 674.192 euros correspondant aux effets escomptés non échus.

Instruments financiers – IAS 39

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La politique du Groupe est la couverture économique des risques de change par des instruments dérivés.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments Financiers », les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Pour être éligibles à la comptabilité de couverture, les instruments financiers doivent répondre à des critères de documentation et d'efficacité.

Le Groupe effectue des achats à terme de devises afin de couvrir l'ensemble de ses dettes relatives aux achats importés, aux royalties et frais annexes.

Les variations de valeur des dérivés sont alors enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat pour sa partie inefficace.

Au 31 mars 2008, la variation des instruments financiers dérivés inscrits au bilan augmente les capitaux propres pour sa valeur nette d'impôt soit 115.981 euros.

Débiteurs divers et autres actifs non courants

Ils comprennent des fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir pour 110.636 euros, ainsi que des produits à recevoir pour 556.416 euros (dont 370.944 à plus d'un an) correspondant à la prise en charge par les propriétaires de la marque SEGURA d'une partie des frais de campagnes publicitaires, à la condition que l'exploitation de la marque soit poursuivie au cours des trois années à venir.

K - Charges constatées d'avance

Elles se montent à 1.477.097 euros et correspondent à de la marchandise non rentrée en stock pour 284.804 euros, des redevances pour 270.000 euros, des frais de sponsoring pour 260.438 euros et frais de collection pour 241.446 euros. Elles se composent également de frais de publicité, honoraires et frais de fonctionnement divers.

L - Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés est donnée dans les tableaux annexes à la note 3.

M - Titres d'autocontrôle – IAS 32

Au 31 mars 2008, la SA Groupe JAJ détenait 322.441 actions propres achetées à un cours moyen de 4,946 euros, soit 1.594.870 euros.

Le cours moyen du mois de mars 2008 s'établissant à 1,69 euros, une provision pour dépréciation des actions propres a été comptabilisée pour 1.049.945 euros au niveau des comptes sociaux.

Conformément à la norme IAS 32.33, la valeur brute des titres a été portée en déduction des capitaux propres consolidés sur la ligne « titres d'autocontrôle », et la provision reclassée en capitaux propres. L'ensemble des opérations sur les actions propres a généré des charges de cession pour un montant de 5.587 euros.

Conformément à la norme IAS 32, aucune perte ou profit ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat au titre de la dépréciation, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres. Ces profits ou pertes doivent être présentés dans les états financiers comme une variation des capitaux propres consolidés.

Les actions propres achetées au cours de l'exercice pour 61.268 €, diminuées des ventes d'actions propres pour 15.495 € et corrigées de la moins value de cession de 5.587 euros, expliquent la

variation des capitaux propres imputable aux actions propres (-51.360 euros dans le tableau de variation des capitaux propres).

N - Dettes financières

La composition des emprunts et dettes financières est la suivante :

	A moins d'1 an	A plus d'1 an
Emprunts	375.369	437.371
Dettes financières diverses	270.472	29.805
Dettes financières location financement	119.380	89.544
Total dettes financières	765.221	556.720

O - Découverts bancaires

Ils s'établissent à 13.198.453 euros et s'expliquent essentiellement par le retraitement des opérations d'affacturage pour 9.742.104 euros.

P – Fournisseurs

Les fournisseurs pour un montant de 11.068.924 euros sont en légère baisse par rapport au 31 mars 2007 (13.181.879 euros).

Q - Autres dettes

D'un montant de 3.176.055 euros, elles comprennent essentiellement des dettes en matière de TVA et taxes diverses pour 2.445.343 euros mais également des avoirs à établir et clients créditeurs pour 250.811 euros, des royalties et commissions pour 375.407 euros.

R - Indemnités et pensions de retraites – IAS 19

En application de la norme IAS 19, l'ensemble des avantages octroyés au personnel tels que les indemnités de départ en retraite, doivent être comptabilisés.

Filiales étrangères

Concernant les filiales étrangères, le Groupe JAJ n'a aucun engagement en ce qui concerne les avantages à long terme et les avantages postérieurs à l'emploi. Aucune provision n'a donc été comptabilisée.

Filiales françaises

Concernant les filiales françaises, les seuls engagements significatifs identifiés portent sur les indemnités de départ en retraite. Au 31 mars 2008, ces engagements s'élèvent à 48.576 euros (charges sociales incluses) et ont été déterminés en fonction d'hypothèses démographiques (ancienneté lors du départ en retraite, espérance de vie, taux de rotation du personnel, ...) et financières (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, ...). Pour information, le taux d'actualisation retenu s'élève à 4,5%.

Les écarts actuariels ont été intégralement comptabilisés en résultat.

Compte tenu du caractère non significatif des engagements, aucune réconciliation de la valeur actuelle des engagements entre l'ouverture et la clôture de l'exercice n'est réalisée. La diminution des engagements au 31 mars 2008 par rapport au 31 mars 2007 a conduit à une reprise en résultat de 28.692 euros.

Société mère (Groupe JAJ)

La société Groupe JAJ ayant intégralement externalisé auprès de la Société Générale ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi, aucune provision n'a été comptabilisée. Ces engagements s'élèvent à 100 000 euros au 31 mars 2008.

Compte tenu du caractère non significatif des engagements externalisés, aucune réconciliation de la juste valeur des actifs du régime entre l'ouverture et la clôture de l'exercice n'est réalisée.

S - Autres passifs courants

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement aux soldes des subventions d'investissement perçues par Adventure Land pour 171.121 euros et par Plateforme Adventure Land pour 20.959 euros.

T - Impôts – IAS 12

Le Groupe JAJ calcule ses impôts conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables. Les sociétés tunisiennes sont exonérées d'impôts pour une période de 10 ans à partir de la première opération d'exportation à savoir jusqu'au 31 janvier 2010 pour Adventure Land Plateforme. Cette année ces sociétés ont payé un impôt forfaitaire non significatif.

Les sociétés AN Diffusion, SEG Diffusion, MRG Diffusion, FT Distribution, Infostyle et SLB ont signé une convention d'intégration fiscale avec Adventure Land. Cette option est entrée en application pour cinq ans à compter du 1^{er} avril 2004.

Les impôts différés sont déterminés pour chaque entité fiscale selon la méthode du report variable.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société et sont présentés à l'actif du bilan ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale. Les actifs d'impôts ne sont comptabilisés que si l'entité fiscale a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures. Aucun impôt différé relatif aux déficits reportables n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

Les impôts différés actifs

▪ profits sur stocks	414.466 euros
▪ frais de stylisme reclassés en charges	214.773 euros
▪ provision pour indemnité de départ en retraite	16.192 euros
▪ divers	<u>-21.331 euros</u>
	624.100 euros

Les impôts différés passifs

▪ - correction impôt social sur dépréciation des actions propres349.981 euros
▪ - instruments financiers JAJ	-103.774 euros
▪ - non plafonnement intégration fiscale	49.562 euros
▪ - divers	<u>3.287 euros</u>
	299.056 euros

U – Effectifs

Les effectifs des sociétés consolidées sont de 447 personnes au 31.03.2008, contre 642 personnes au 31.03.2007.

V - Résultat opérationnel

Information sectorielle

Le groupe JAJ opère sur trois secteurs d'activité qui se répartissent comme suit :

	France	Export	Total
Production	7.372.492	120.357	7.492.849
Gros	42.301.387	8.247.362	50.548.749
Détail	1.844.643		1.844.643
Services	518.405		518.405
Total	52.036.927	8.367.719	60.404.646

Les ventes en gros représentent l'exploitation des marques de la société JAJ, AN Diffusion, D Distribution, SEG Diffusion et Adventure Land qui diffusent respectivement les marques Schott, Airness, Dia, Segura et Lulu Castagnette.

Achats consommés

Les achats consommés comprennent les achats et variations de stocks des matières premières, autres approvisionnements, et marchandises ainsi que les reprises de provisions relatives à ces stocks.

Charges de personnel

Les charges de personnel regroupent les rémunérations, les charges sociales et les reprises de provisions liées à cette nature de charges.

Charges externes

Elles incluent l'impact du retraitement des locations-financements et des reclassements des transferts de charges.

Plus values de cession des immobilisations d'exploitation

La plus value de 120.306 euros s'explique notamment par la vente du magasin et du droit au bail de Saint Brice.

Autres produits d'exploitation

Ils sont constitués essentiellement de subventions d'exploitation pour 112.742 euros.

Autres charges d'exploitation

Elles sont principalement composées de pénalités fiscales, sociales ou commerciales.

Autres produits opérationnels

Ils sont constitués de la reprise d'une provision liée aux participations et de la reprise de provision pour dépréciation des comptes clients, nets des pertes sur créances irrécouvrables.

Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles d'un montant global de 3.443.818 euros sont principalement constituées par des royalties au titre des licences pour 3.220.821 euros :

▪ AIRNESS	1.950.693euros
▪ SCHOTT	916.082euros
▪ SEGURA	170.000euros
▪ M.DIA	168.846euros
▪ Lulu Castagnette	15.200 euros

W - Produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier brut s'élève à 1.289.243 euros.

Les autres produits financiers représentent les bonis de change pour un montant de 593.427 euros.

Les pertes de change s'élèvent à 1.625.643 euros.

X - Impôt sur les sociétés

Le produit d'impôt est de 304.296 euros. Il se compose des éléments suivants :

Résultat consolidé avant impôt	-2.298.719
Taux d'impôt société mère	33.33%
Produit d'impôt théorique	-766.240
Exonération d'impôt des filiales tunisiennes	186.875
Différences permanentes	150.461
Reprise provision rappel d'IS sur frais de collections	-92.620
Rappel d'impôt notifié	352.990

Utilisation de déficit reportable	-88.506
Déficits fiscaux non utilisés	157.015
Crédit d'impôt	-190.320
Divers	-13.950
Produit d'impôt comptabilisé	-304.296
- dont impôt exigible	-712.954
- dont impôt différé	408.658

La société D.Distribution a fait l'objet d'un contrôle fiscal pour la période allant de 2004 à 2006. A ce titre l'administration fiscale a considéré que les redevances versées au titre de l'utilisation de la marque M.DIA devaient être intégrées au coût d'acquisition de l'immobilisation incorporelle et ne constituaient donc pas une charge déductible. Cette requalification, contestée par la société n'est pas provisionnée au 31 mars 2008, bien que le redressement ait été notifié au titre de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 509.449 euros.

NOTE – 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 2008

NOMS	Adresse du siège social	% contrôle	% d'intérêt	Méthode
GROUPE JAJ Siret : 59201315500060	40-48 rue Beaumarchais 93100 - Montreuil	100	100	IG
ADVENTURE LAND Siret : 34801390500156	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 - Bobigny	49,60	49,60	IG
BGK DIFFUSION Siret : 42415948100102	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 - Bobigny	24,92	49,72	IG
PLATEFORME ADVENTURE LAND	Route de Sousse 4070 - M' SAKEN (Tunisie)	25,00	49,80	IG
D.DISTRIBUTION Siret : 42302640000048	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 - Bobigny	51,00	51,00	IG
AN DIFFUSION Siret : 44247191800023	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 - Bobigny		49,60	IG
BRODLAND	Route de Sousse 4013 - MESSADINE (Tunisie)		42,33	IG
SEG DIFFUSION Siret : 44788354700013	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 - Bobigny		49,60	IG
MRG DIFFUSION Siret : 44947429500010	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 - Bobigny		49,60	IG
FT DISTRIBUTION Siret : 44947249700014	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 – Bobigny		49,60	IG
INFOSTYLE Siret : 45284243800015	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 – Bobigny		49,60	IG
SLB Siret : 45284245300014	ZI des Vignes 29, rue Bernard 93008 – Bobigny		49,60	IG
LJ Maille	Route de Sousse 4070 – M'SAKEN Tunisie		24,90	IG
Debbie Confection	Route de Sousse 4070 – M' SAKEN Tunisie		49,80	IG

NOTE 3 – AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Les autres informations significatives sont données dans les tableaux ci-après :

GROUPE JAJ		Comptes consolidés au 31.03.2008				
Flux d'Immobilisations						
		Montants au 31.03.2007	Augmentations	Diminutions	Autres	Montants au 31.03.2008
Concessions, brevets et licences		747 072	118 896	20 329	11 250	856 889
Droit au bail		291 225				291 225
Fonds de commerce		275 235		229 500		45 735
Total Immobilisations Incorporelles		1 313 532	118 896	249 829	11 250	1 193 849
Terrains		131 119				131 119
Constructions		2 108 987		103 678		2 005 309
Installations techniques		2 533 903	109 797	28 741		2 614 959
Installations techniques en crédit bail		199 805		433		199 372
Autres immobilisations corporelles		4 382 366	323 925	739 195		3 967 096
Autres immobilisations corporelles en crédit		660 912		13 189		647 723
Immobilisations encours		11 250			-11 250	0
Avances et acomptes		0				0
Total Immobilisations Corporelles		10 028 338	433 722	885 236	-11 250	9 565 578
Titres de participation		4 627			-4 474	153
Créances Rattachées Particip. conso						0
Créances Rattachées Particip. Non conso		38 280		38 280		0
Dépôts et cautionnements		344 695	29 149	159 529		214 315
Total Immobilisations Financières		387 602	29 149	197 809	-4 474	214 468
TOTAL GENERAL IMMOBILISATIONS		11 729 472	581 767	1 332 874	-4 474	10 973 895

GROUPE JAJ		Comptes consolidés au 31.03.2008				
Flux d'amortissements sur Immobilisations						
		31.03.2007	Dotations	Reprises	Autres	31.03.2008
Concessions, brevets et licences		361 312	151 502	20 329		492 485
Total amort.sur Immo.Incorporelles		361 312	151 502	20 329	0	492 485
Constructions		809 481	97 114	86 743		819 852
Installations techniques, mat.et outill.industr		1 289 385	299 069	24 634		1 563 820
Installations techniques en crédit bail		142 547	30 578			173 125
Autres immobilisations corporelles		2 431 563	456 442	619 108		2 268 897
Autres immobilisations corporelles en crédit		374 712	122 977	13 187		484 502
Total amort.sur Immo.Corporelles		5 047 688	1 006 180	743 672	0	5 310 196
TOTAL GENERAL AMORTISSEMENTS		5 409 000	1 157 682	764 001	0	5 802 681

Tableau des Provisions

	Montants au 31.03.2007	Dotations	Reprises	Montants au 31.03.2008
Droit au bail		55 000		55 000
Total provisions sur immobilisations	0	55 000	0	55 000
Stocks de matières premières	153 415	326 147	69 464	410 098
Stocks de produits intermédiaires et finis	407 517	40 548	275 952	172 113
Stocks de marchandises	433 122	371 861	389 461	415 522
Total provisions sur stocks	994 054	738 556	734 877	997 733
Clients	1 126 957	830 332	486 946	1 470 343
Débiteurs divers	1 124		109	1 015
Total Provisions sur créances	1 128 081	830 332	487 055	1 471 358
Créances rattachées à participation	38 279		38 279	0
Total Provisions sur immo. financières	38 279	0	38 279	0
Provisions pour risques	373 053	53 999	304 253	122 799
Provision pour indemnités de départ en retraite	77 268		28 692	48 576
Total provisions pour risques et charges	450 321	53 999	332 945	171 375
TOTAL GENERAL PROVISIONS	2 610 735	1 677 887	1 593 156	2 695 466

Échéance des créances

	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	214 315	3 500	210 815
AVANCES ET AC. VERSES SUR COMMANDES	214 726	214 726	0
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17 186 989	15 511 151	1 675 838
CREANCES SOCIALES	55 539	55 539	0
DEBITEURS DIVERS	725 148	354 204	370 944
DEBITEURS DIVERS	409 743	409 743	
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	370 944		370 944
CREANCES D'IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 295 559		1 295 559
IMPÔTS COURANTS	1 161 823	1 161 823	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 477 097	1 477 097	

Échéance des Dettes

	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans
EMPRUNTS / ETABLIS. DE CREDIT	812 740	375 369	437 371
DETTES FINANCIERES DIVERSES	300 277	270 472	29 805
DETTES FINANCIERES LOCATION FINANCEMENT	208 924	119 380	89 544
PART A MOINS D'UN AN DES DETTES FINANCIERES A LONG TERME	765 221	765 221	
PART A PLUS D'UN AN DES DETTES FINANCIERES A LONG TERME	556 720		556 720
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	338 289	338 289	
FOURNISSEURS	11 044 455	11 044 455	
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	24 469	24 469	
DETTES FOURNISSEURS	11 068 924	11 068 924	
DETTES SOCIALES	1 474 480	1 474 480	
DETTES FISCALES	2 445 343	2 445 343	
DETTES DIVERSES	670 413	665 736	4 677
AV. & ACPRES RECUS / COMMANDE	60 299	60 299	
AUTRES DETTES	3 176 055	3 171 378	4 677
AUTRES PASSIFS COURANTS	193 119	193 119	
DETTES D'IMPÔT SUR LES SOCIETES	400 227	400 227	

Variation des Capitaux propres

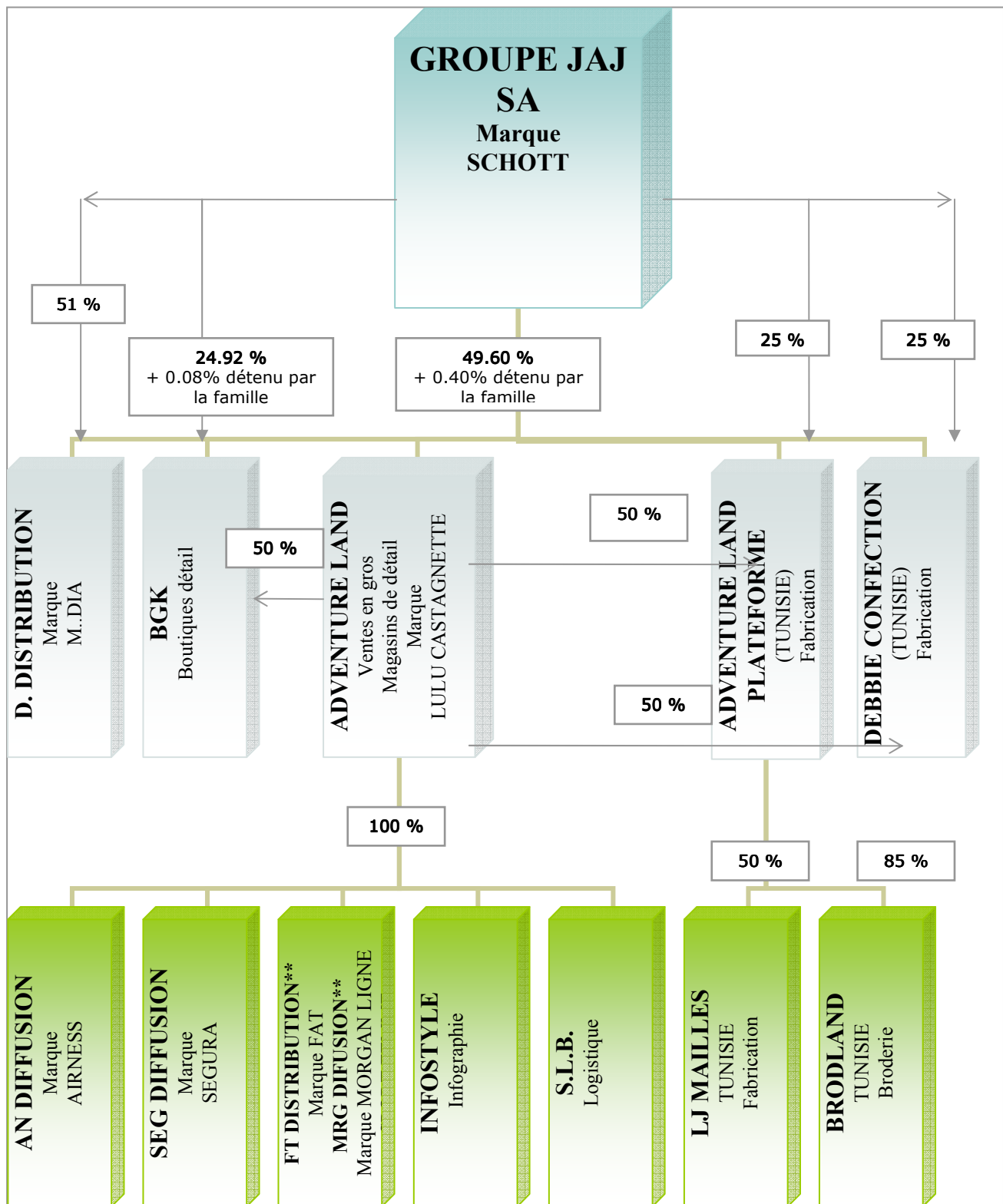
	Contribution Groupe	Intérêts hors Groupe	Total
Capitaux propres 31.03.2006	11 460 609	3 362 947	14 823 556
Résultat de l'exercice	111 467	44 173	155 640
Instruments financiers JAJ SA	-286 858	0	-286 858
Instruments financiers Adventure Land	-31 834	-32 342	-64 176
Actions propres JAJ SA	37 636	0	37 636
Cession titres DDétail à Adventure Land	615	-615	0
Capitaux propres 31.03.2007	11 291 635	3 374 163	14 665 798
Résultat de l'exercice	-1 616 188	-378 235	-1 994 423
Instruments financiers JAJ SA	69 776	0	69 776
Instruments financiers Adventure Land	22 918	23 287	46 205
Actions propres JAJ SA	-51 360	0	-51 360
Dividendes versés Plateforme		-72 369	-72 369
Entrée périmètre Debbie Confection	0	1 488	1 488
Capitaux propres 31.03.2008	9 716 782	2 948 333	12 665 115

Variation des flux de trésorerie

OPERATIONS D'EXPLOITATION	31/03/2008	31/03/2007
RESULTAT NET	-1 616 188	111 467
Part des minoritaires dans le résultat des stés intégrées	-378 235	44 173
Quote part dans resultat sociétés en équivalence	0	0
Dividendes reçus des sociétés en équivalence	0	0
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie	84 856	0
Dérive de résultat	0	0
Dotations aux Amortissements et provisions	1 183 837	1 736 476
Reprises des Amortissements et provisions	-372 583	-35 317
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	0	0
Plus et moins values de cession	-82 027	5 983
Impôts différés	408 658	-195 626
Subventions virées au résultat	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-771 682	1 667 156
Variation des frais financiers	-192	-151
Variation nette exploitation	3 632 855	-4 005 468
Var° de stock	1 597 385	-2 334 026
Transferts de charges à répartir	0	0
Var° des Créances d'exploit°	4 217 588	-1 826 854
Var° des Dettes d'exploit°	-2 182 118	155 412
Variation nette hors exploitation	-1 607 624	-577 200
Var°des Créances hors exploitation	-776 063	-581 087
Var°des Dettes hors exploitation	-652 325	368 714
Comptes de liaison	0	0
Charges et produits constatés d'avance	-179 236	-364 827
Pertes & gains de change	0	0
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	2 025 039	-4 582 819
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 253 357	-2 915 663
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-118 896	-39 450
Décaisst / acquisition immos corporelles	-461 463	-1 017 221
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	490 186	21 209
Subventions d'investissement encaissées	0	0
Décaisst / acquisition immos financières	-29 149	-10 750
Encaisst / cession immos financières	159 529	43 792
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	0	-4 474
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	40 207	-1 006 894
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	0	0
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-72 370	0
Variation des autres fonds propres	-45 773	37 632
Encaissements provenant d'emprunts	347 303	38 403
Remboursement d'emprunts	-524 104	-642 251
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-294 944	-566 216
VARIATION DE TRESORERIE	998 620	-4 488 773
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-12 405 464	-7 916 691
TRESORERIE A LA CLOTURE	-11 406 844	-12 405 464

Engagements et dettes garanties

	Montants
Effets escomptés non échus	674 192
Avals, cautions et garanties	950 000
Cession créances Dailly	727 350
Nantissement fonds de commerce	826 250
Convention cadre sur opération de marché	500 000
Hypothèque	411 016
Gage sur stock	3 000 000
Abandon compte-courant assorti clause retour à meilleure fortune	457 347
Achat à terme de devises	2 915 222
Engagements donnés	10 461 377
Cautions	3 320 429
Lettre d'intention	0
Engagements reçus	3 320 429
Crédits documentaires	309 488
Engagements réciproques	309 488
Emprunt bancaire	190 369
Dettes garanties	190 369



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (ci-dessous) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Directrice Administrative et Financière
Annie PASCUCCIO

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en conformité de la loi et de nos statuts pour :

- Vous présenter notre rapport sur la situation de la société, sur son activité et celle de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, soit du premier avril 2007 au 31 mars 2008,
- Vous rendre compte de notre gestion,
- Soumettre à votre approbation :
 - ~ les comptes de cet exercice,
 - ~ les comptes consolidés,
 - ~ les propositions de votre Conseil d'Administration.

Tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués à la présente réunion dans le respect des dispositions légales et statutaires.

La Société GUILLERET et ASSOCIES représentée par Madame Marie-José ROCHEREAU ainsi que la SOCIETE FIDUCIAIRE Paul BRUNIER représentée par Monsieur Hervé LE TOHIC, Commissaires aux Comptes Titulaires, ont été régulièrement convoqués dans les formes et délais légaux.

Lecture vous sera donnée de leurs différents rapports.

Nous vous précisons que tous les documents et renseignements prescrits par la Loi ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social de la société, quinze jours au moins avant la date de la présente réunion.

Les comptes individuels de l'exercice 2007/2008 ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation des transactions selon les normes françaises et de présentation découlant des normes IFRS pour les comptes consolidés.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES PAR BRANCHE D'ACTIVITE (L. 232-1,II et L. 233-6 al.2 / R 225-102 al. 1).

♦ **Pour la Société Groupe JAJ :**

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 est de 16 457 400 euros - contre 21 393 012 euros au 31 mars 2007 -.

Il s'inscrit en baisse de 4 935 612 euros, soit - 23,07 %. La baisse de 20 % au premier semestre a été plus sensible au second semestre puisqu'elle a atteint - 26 %. Notre entreprise, comme toutes celles de la branche, a souffert du recul de la consommation des ménages.

La répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'export s'analyse ainsi :

	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	%
Ventes en France	8 833 876€	10 588 762 €	-16,57%
Ventes à l'export	7 602 172€	10 779 988 €	- 29,48%
Prestations services en France	8 937€	17 950 €	non significatif
Prestations de services à l'export	12 415 €	6 313 €	non significatif

Les ventes à l'export ont, pour la deuxième année consécutive, baissé de manière très significative accusant une chute de près de 30 % et les ventes France de 17 %.

Les ventes à l'export qui représentaient la moitié de nos ventes en 2006/2007 ne représentent plus que 46 %.

♦ **Pour les filiales :**

ADVENTURE LAND

La société ADVENTURE LAND a connu une diminution de son chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice au 31 mars 2008 de 2,7 M€ s'expliquant à hauteur de 1,8 M€ par la cession ou la fermeture de magasins de détail. Le chiffre d'affaires des magasins de détail ne représente plus que 1,5 M€ contre 3,3 M€ l'an passé. Le résultat se trouve impacté sur ce même exercice par une perte nette de change de 340 K€. La signature des licences LULU CASTAGNETTE et SMILEY devrait permettre d'accroître le chiffre d'affaires hors groupe.

BGK

Cette structure de détail située dans le centre commercial EURALILLE a réalisé un chiffre d'affaires de 321 K€. Devant la complexité de maintenir une activité conséquente sur ce point de vente eu égard aux fermetures successives des magasins environnants entraînant un manque conséquent d'affluence, et d'absence de réelle volonté du centre d'investir dans une stratégie marketing et commerciale, il a été décidé de cesser cette activité au 31 juillet 2008 par anticipation sur un bail expirant en février 2009.

AN Diffusion

La marque AIRNESS, distribuée par AN Diffusion, a vu son chiffre d'affaires hors groupe chuter de 11 % en passant de 32,9 M€ en 2007 à 29,2 M€ cette année et affiche un résultat positif de 63 K€.

Toutefois, la conclusion d'un partenariat avec L'ORÉAL sur des produits cosmétiques griffés AIRNESS et des campagnes de communication, notamment télévisuelles, adjacentes, contribuent à soutenir cette marque comme leader dans le monde du sport.

SEG Diffusion

La marque SEGURA, connaît une nouvelle progression de son chiffre d'affaires consolidé de 32 % et un résultat à l'équilibre. Dans un segment très concurrentiel et dominé par des géants du secteur (KAPORAL et G-STAR), SEGURA gagne peu à peu du terrain afin d'en devenir un acteur majeur.

D. Distribution

La marque DIA, distribuée par D. Distribution, a connu à nouveau une baisse importante de son chiffre d'affaires de 20 %, le ramenant ainsi à 2,3 M€ et affiche une perte, part du groupe, de 73 K€. Compte tenu de l'insuffisance des précommandes, l'assemblée générale a décidé de suspendre l'activité textile et de réduire les charges en allégeant la structure.

Tunisie

Les sociétés de production tunisiennes ont connu une nouvelle augmentation de leur chiffre d'affaires hors groupe de 34 % qui est passé de 5,7 M€ à 7,7 M€, fruit du travail important mené auprès des centrales d'achats (PIMKIE, COVED...). Toutefois, les résultats restent déficitaires de - 195 K€. Afin d'améliorer la rentabilité de ces entités, un plan de restructuration (centralisation des unités sur un site unique, diminution des effectifs...) est en cours.

II – RESULTAT DE L' EXERCICE ECOULE (L. 233-6 al. 2 / R. 225-102 al .1)

Pour la Société Groupe JAJ :

EXERCICE CLOS AU : Chiffres exprimés en euros	31-03-2008	31-03-2007
CHIFFRES D'AFFAIRES	16 457 400	21 393 012
Ventes de marchandises	16 436 048	21 368 750
Coût d'achat des marchandises vendues	9 959 761	12 448 186
MARGE COMMERCIALE	6 476 287	8 920 563
En % du chiffre d'affaires	39.4 %	41.8 %
Prestations de service	21 351	24 263
MARGE BRUTE GLOBALE	6 497 638	8 944 827
En % du chiffre d'affaires	39.5 %	41.8 %
Autres achats et charges externes	3 027 753	3 650 797
VALEUR AJOUTEE	3 469 885	5 294 029
En % du chiffre d'affaires	21.1 %	24.8 %
Impôts et taxes	287 249	287 512
Rémunérations	2 012 998	2 159 505
Charges sociales	935 165	1 003 814
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	234 473	1 843 198
En % du chiffre d'affaires	1.4 %	8.6 %
Reprises s/amortissements et provisions, transferts de charges	435 474	381 083
Autres produits de gestion courante	1 650	31
Dotations aux amortissements et provisions	710 987	343 242
Autres charges de gestion courante	975 592	1 261 591
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 014 982	619 479
En % du chiffre d'affaires	-6.2 %	2.9 %
Produits financiers	658 976	544 121
Charges financières	2 149 551	1 126 691
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 505 557	36 909
En % du chiffre affaires	-15.2 %	0.2 %
Produits exceptionnels	12 965	11 765
Charges exceptionnelles	5 662	129 047
Résultat exceptionnel	7 304	- 117 282
Impôt sur les bénéfices	-763 791	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 734 462	- 80 373
En % du chiffre d'affaires	- 10.6 %	- 0.4 %

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008 font ressortir une perte nette comptable de **1 734 462,04 €** contre, pour l'exercice précédent, une perte nette comptable de **80 372,76 €**.

Pour l'exercice 2007-2008, la marge commerciale a perdu 2.40 points essentiellement à cause des réassorts à marge réduite de notre principale sous famille produit (les blousons).

La perte d'exploitation de 1 014 982 € est la conséquence de la baisse de chiffre d'affaires conjuguée à celle du taux de marge et des frais de structure qui ont diminué de manière moins significative que le chiffre d'affaires.

La société enregistre cette année une perte financière nette de 1 490 575 €. D'une part, les opérations de couverture contre les risques de change ont été défavorables à la société, la perte nette s'établissant à 839 963 euros. D'autre part, une dotation pour dépréciation des actions propres de 1 049 945 euros a été constatée sur les 322 441 actions propres d'une

valeur brute de 1 594 870 euros atténuée par la reprise de la dépréciation de l'exercice précédent de 471 477 euros.

Au 31 mars 2008, la société a opté pour le report en arrière des déficits, ce qui a fait naître auprès du Trésor Public une créance de 763 791 euros.

♦ **Pour les filiales :**

Vous trouverez joint en annexe du présent rapport deux tableaux :

- l'un récapitulatif, pour chaque filiale, des principales données juridiques,
- le second portant mention des chiffres d'affaires et résultats de chacune desdites filiales.

III – ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE (L. 226 - 100 al. 3)

Les indicateurs financiers sont les suivants :

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Dettes totales / capitaux propres	46,11 %	48,80%	53,55%
Dettes totales / chiffre d'affaires	22,56 %	24,50%	29,28%
Emprunts et dettes financières / capitaux propres	6,92 %	6,45%	12,42%

Nous vous précisons que les capitaux propres de notre société s'élèvent à 8 999 356 €.

Au 31 mars 2008 le montant des créances clients cédées à la société de factoring est de 1 333 424 €.

Pour se protéger contre le risque de change et compte tenu du volume d'achat de marchandises en dollars, la société achète des devises à terme.

Au 31 mars 2008, le montant des achats à terme de devises s'élève à 3 500 000 \$ US.

IV- PROGRES REALISES - DIFFICULTES RENCONTREES PAR SECTEUR D' ACTIVITE (R. 225-102 al 1)

La baisse du chiffre d'affaires est principalement due à l'export et en particulier au marché de l'Angleterre, qui contribue à lui seul à 55 % de la baisse de chiffre d'affaires global. La France, quant à elle, a vu son chiffre d'affaires baisser de 17 %.

Ceci est à la fois dû à :

- un contexte macro-économique mondial difficile,
- des dépenses des ménages pour le secteur de l'habillement en forte diminution,
- la faiblesse de la livre sterling par rapport à un euro très fort.

De plus, des marchés qui avaient été prospectés l'année dernière (Russie) n'ont pas porté leurs fruits et ont contribué également à la baisse du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, nos deux autres marchés principaux à l'export, à savoir l'Espagne et la Scandinavie ont été quasi stables par rapport à l'exercice précédent.

Néanmoins, la situation s'améliore avec des précommandes automne/hiver 2008/2009 en hausse générale (+4 %) par rapport à l'année précédente et +11 % pour le marché français.

Au Royaume-Uni, des référencements récents au sein de chaînes de magasins et de véricistes ont été réalisés dès janvier 2008. La première conséquence est l'enrayement de la chute des précommandes pour ce marché et ceci pour la première fois depuis 2006.

V – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D' Avenir **(L. 232-1-II / R. 225-102 al 1)**

Le premier objectif est de stopper la baisse du chiffre d'affaires pour l'exercice 2008-2009. Celui-ci devrait être atteint grâce à un retour de la croissance du chiffre d'affaires sur le marché français, qui reste le marché leader pour Schott.

Ceci est une performance non négligeable sur un marché européen en baisse aux alentours de 15%.

Ce « trend » devrait se poursuivre lors du prochain exercice, notamment grâce au retour à la mode du cuir, où Schott a une véritable légitimité et où l'environnement concurrentiel reste limité.

Au Royaume-Uni, les résultats positifs auprès de nos magasins leaders, le référencement au sein de nouvelles chaînes de magasins et de sites de vente en ligne porteront leurs fruits sur l'exercice 2009-2010.

En Espagne, Schott augmente significativement sa présence numérique au sein de la chaîne Cortes Ingles, où un projet de Shop in the Shop est en cours.

En Scandinavie, des perspectives intéressantes sur le marché suédois sont actuellement en pourparlers auprès de nouvelles chaînes de magasins.

En Allemagne, le récent référencement auprès du leader de la VPC, OTTO, nous laisse entrevoir un véritable développement sur ce marché important.

A cela s'ajoute l'ouverture de nouveaux marchés avec lesquels nous avons signé un contrat de distribution pour le développement de la marque Schott prenant effet à partir du 01/01/09 : Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Grèce ainsi que le référencement auprès de la chaîne de magasins AISHTI, leader de la distribution de prêt-à-porter au Moyen Orient (Liban, Jordanie, Syrie et Dubai).

L'exercice 2009-2010 devrait donc voir JAJ renouer avec la croissance.

Cet objectif de croissance sera fortement lié à la refonte en cours de l'organisation commerciale accompagnée d'une informatisation de la force de vente et de la mise en place d'outils spécifiques de prospection dès les prochaines précommandes de l'hiver 2009/2010, débutant en janvier prochain.

La mise en place d'une politique commerciale incitative auprès de nos clients (liée à la croissance du chiffre d'affaires), testée positivement lors de l'été dernier, sera reconduite pour l'exercice prochain.

On note que le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice en cours a été quasiment stable comparé à celui du premier semestre de l'exercice précédent.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L. 232-1-II)

Aucune dépense n'a été enregistrée à ce titre.

VII- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L' EXERCICE (L 232-1-II)

Aucun évènement important n'est à signaler postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

**INFORMATIONS SPECIFIQUES
COMMUNIQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
Conformément aux dispositions légales et statutaires de la société.**

I - ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L 225.209 du code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle réunie le 27 septembre 2007 a autorisé la société à l'effet d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% de son capital social, aux conditions suivantes :

- prix d'achat maximum : 10 €
- prix de vente minimum : 2,50 €

Cette autorisation a été donnée pour une durée de dix huit mois.

. Mouvements au cours de l'exercice 2007-2008 :

En conformité des dispositions de l'article L 225-211 du Code de Commerce nous vous faisons part des éléments suivants :

- Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2007-2008 : 25 612 actions
- Prix d'achat unitaire moyen : 2,39 €
- Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2007-2008 : 2 510 actions
- Prix de vente unitaire moyen : 3,74 €
- Nombre d'actions propres détenues à la clôture de l'exercice 2007-2008 : 322 441 actions
- Valeur nominale des actions détenues : 1 €
- Valeur évaluée au cours d'achat des titres détenus : 1 594 870 €
- Provision pour dépréciation 1 049 945 €
- Valeur liquidative 544 925 €

. Motifs des achats :

- ~ l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- ~ l'achat d'actions en vue de leur conservation, cession, transfert ou échange ultérieur et ce afin de favoriser ou participer à la réalisation d'opérations de croissance externe.

II - PARTICIPATIONS NOUVELLES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE (L.233-6 al.1)

En conformité des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé la SA GROUPE JAJ n'a pris aucune participation directe dans le capital social d'une société ayant son siège social sur le territoire Français.

Au cours de l'exercice 2007-2008, aucune participation nouvelle n'est à signaler par le biais de nos filiales ADVENTURE LAND, ADVENTURE LAND PLATEFORME et D. DISTRIBUTION.

III - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES (CGI art. 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Dividende global	Revenu imposable
<u>31/03/2005</u>	389 000	389 000
<u>31/03/2006</u>	Néant	Néant
<u>31/03/2007</u>	Néant	Néant

IV - RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Il a été dressé un état financier des cinq derniers exercices sociaux, lequel a été tenu à la disposition des actionnaires, au siège social, avec tous les documents et renseignements exigés par la Loi.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (CGI art. 223 quater)

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- ~ au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts la somme de..... 12 746 €
- ~ au titre de la taxe sur les voitures particulières la somme de 19 940 €

VI - CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions, préalablement autorisées par le Conseil d'Administration et telles qu'elles sont énoncées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sont soumises à votre approbation.

VII - INFORMATIONS RELATIVES A L' ACTIONNARIAT (L. 233-13)

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales connues au 31 mars 2008 dont, à notre connaissance, la participation dépasse les seuils légaux et statutaires :

Actionnaires	%
Monsieur Maurice JABLONSKY	35.86%
Monsieur Joseph JABLONSKI	9.67 %
Groupe JAJ (actions propres)	8.29 %

Les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce.

VIII - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET LISTE DE L'ENSEMBLE DE LEURS MANDATS EXERCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2007-2008

En conformité des dispositions de l'article 116 de la Loi 2001-420 du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques et de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, la rémunération globale des mandataires sociaux au titre de l'exercice écoulé ainsi que la liste de l'ensemble de leurs mandats vous sont données ci-dessous :

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration de la SA Groupe JAJ est **composé des membres suivants** :

- ~ **Monsieur Joseph JABLONSKI**, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, Demeurant 12, Avenue de la Belle Gabrielle - 94120 Fontenay S/Bois.
- ~ **Madame Annie PASCuccio**, Administrateur, demeurant 22 Rue Leroyer - 94300 Vincennes.
- ~ **Monsieur Franck KALFON**, Administrateur, demeurant 2, Rue du Pont d'Hennebrock - 95350 St Brice sous Forêt.
- ~ **Monsieur Marcel ROBIN**, Administrateur, demeurant 11, Villa Saint Mandé - 75012 Paris.

Rémunération globale, y compris les avantages en nature, au titre de l'exercice 2007-2008 :

Groupe JAJ	ADVENTURE LAND	AN DIFFUSION
M. J. JABLONSKI Président & Directeur Général : 103 158 € y compris les avantages en nature	M. F. KALFON Président & Directeur Général : 195 565 € y compris les avantages en nature	M. F. KALFON Gérant : 208 234 €
Mme A. PASCuccio Directeur Administratif & Financier : 143 995 € y compris les avantages en nature	-	-
M. M. ROBIN Jetons de présence : 20 000 €	-	-

Nous précisons que toutes les rémunérations ci-dessus sont fixes.

Mandats sociaux exercés :

Monsieur Joseph JABLONSKI :

- ~ Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société GROUPE JAJ,
- ~ Gérant de la Société Civile d'Investissements JABLONSKI.

Madame Annie PASCuccio :

- ~ Administrateur de la société Groupe JAJ.

Monsieur Marcel ROBIN :

- ~ Administrateur de la société Groupe JAJ.

Monsieur Franck KALFON

- ~ Administrateur de la société Groupe JAJ,
- ~ Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société ADVENTURE LAND,
- ~ Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société BGK DIFFUSION,
- ~ Gérant de la SARL A.N. DIFFUSION,
- ~ Gérant de la SARL S.E.G. DIFFUSION,
- ~ Gérant de la SARL MRG DIFFUSION,
- ~ Gérant de la SARL FT DISTRIBUTION,
- ~ Gérant de la société S.L.B. Société Logistique Bobigny,
- ~ Gérant de la SCI du 91 Bd Pasteur,
- ~ Gérant de la SCI KALFON,
- ~ Gérant de la SARL KALFON INVEST,

IX- INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE

En conformité des dispositions de l'article L.225-102-1 et de son Décret d'application du 20 février 2002, nous vous communiquons ci-après les informations en matière sociale :

1 - Effectifs

Au 31 mars 2008, l'effectif total de l'entreprise était de 47 salariés.

Il a été procédé à 2 embauches en CDD pour la nouvelle collection ELEKTRODE, 1 embauche en CDD pour accroissement d'activité, 8 embauches en CDI.

Il a été réalisé 120 heures supplémentaires.

Il a été procédé à 4 licenciements pour d'autres motifs qu'économiques. L'entreprise n'a mené aucun plan social.

2 - Organisation du temps de travail

Au 31 mars 2008, 44 salariés étaient employés à temps plein, 1 salariée à mi-temps, 1 salariée à mi-temps pour invalidité et 1 salariée à 90 %.

32 cadres et salariés étaient à 36.50 heures de travail, 12 salariés à 35 heures de travail, 1 salariée à 31 heures 50 de travail et 2 salariées à 17 h 50 de travail.

3 - Rémunérations

Au 31 mars 2008, la masse salariale annuelle est de 2.012 998 euros avec 935 165 euros de charges sociales contre 2.159 505 euros avec 1 003 814 euros de charges sociales au 31 mars 2007.

Il n'y a pas de système d'intéressement et le nombre de salariés présents ne permet pas le versement de participation.

4 - Relations professionnelles et accords collectifs

Il n'y a pas de comité d'entreprise et il n'y a aucun délégué du personnel (élection du 25 novembre 2005 et 13 décembre 2005).

5 - Conditions d'hygiène et de sécurité

Il y a eu 2 accidents du travail au cours de l'année 2007-2008.

6 - Formation

1.60 % de la masse salariale a été consacré à la formation professionnelle.

7 - Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise n'emploie pas de travailleurs handicapés.

8 - Œuvres sociales

Il n'y a pas de comité d'entreprise donc aucun budget.

X- INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre activité ne génère aucune conséquence dommageable pouvant rejallir sur les sources d'énergie ou sur notre environnement. Aucune information particulière n'est donc à signaler.

**PROPOSITIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DANS LES CONDITIONS DE QUORUM DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

I – APPROBATION DES COMPTES DE LA SA GROUPE JAJ

Conformément à la loi, nous soumettons à votre approbation :

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- celui des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008,
- les comptes, le bilan, et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés.

Nous vous demandons, en conséquence, d'approuver les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports et de donner quitus de leur mandat aux Administrateurs au titre de l'exercice

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 mars 2008, soit la somme de 1 734 462,04 €, de la façon suivante :

- En totalité en diminution du poste « AUTRES RESERVES » qui figure au passif du bilan pour un montant de 6 454 817,65 €.

Si vous approuvez notre proposition, au prochain bilan le poste « AUTRES RESERVES » serait ainsi ramené de la somme de 6 454 817,65 € à la somme de 4 720 355,61 €.

III – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Dividende global	Revenu imposable
31/03/2005	389 000	389 000
31/03/2006	Néant	Néant
31/03/2007	Néant	Néant

IV – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous proposons d'approuver chacune des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce contenue dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

V- ALLOCATION DE JETONS DE PRESENCE A L'ENSEMBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons d'allouer, à titre de jetons de présence, la somme de 20.000 € aux membres du Conseil d'Administration en exercice pendant la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

VI- SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les mandats de Madame Annie PASCUCCIO et de Messieurs Franck KALFON et Joseph JABLONSKI en qualité d'administrateurs arrivent à échéance à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2008.

Nous vous proposons de renouveler Monsieur Franck KALFON et Monsieur Joseph JABLONSKI dans leurs fonctions pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Nous vous proposons de nommer en qualité de nouvel administrateur, Monsieur Bruno DAUMAN, né le 30 juin 1979 à NEUILLY SUR SEINE (92200), demeurant 16, rue Poirier 94160 SAINT MANDE, en remplacement de Madame Annie PASCUCIO, non renouvelée.

Nous vous indiquons que Monsieur Bruno DAUMAN bénéficie actuellement au sein de la société « GROUPE JAJ » d'un contrat de travail en qualité de Directeur Export depuis le 20 février 2008 ; il perçoit une rémunération brute mensuelle de 5 500 euros sur douze mois au titre de ce contrat de travail. Si vous acceptez sa nomination en qualité d'administrateur, il conservera le bénéfice de ce contrat de travail.

VII -SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat du Cabinet GUILLERET & ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, et celui de M. René GUILLERET, commissaire aux comptes suppléant, arrivent à échéance à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2008.

Conformément à l'article L 822-14 du code de commerce, il est interdit au commissaire aux comptes, personne physique, ainsi qu'au membre signataire d'une société de commissaires aux comptes, de certifier durant plus de six exercices consécutifs, les comptes des personnes et entités faisant appel public à l'épargne.

Nous vous proposons de renouveler dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire,

- **CABINET GUILLERET & ASSOCIES**

SA au capital de 38 112,25 €

dont le siège social est 48, Quai Alphonse Le Gallo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro
342 914 140

membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de VERSAILLES

pour une durée de SIX (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Nous vous proposons par ailleurs de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur René GUILLERET,

- Madame Marie-José ROCHEREAU, née le 8 décembre 1957 à METZ (57000) de nationalité française,

domiciliée 48, Quai Alphonse Le Gallo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de VERSAILLES

pour la durée du mandat du commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

VIII- PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la société dans la limite de 10 % du capital et ce dans les conditions autorisées par l'article L 225-209 et suivants du code de commerce.

Cette autorisation permettrait notamment de procéder :

- ~ à toute activité visant à l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière

indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

- ~ à l'achat d'actions en vue de leur conservation, cession, transfert ou échange ultérieur et ce afin de favoriser ou participer à la réalisation d'opérations financières ou de croissance externe.

L'acquisition de ces actions pourrait être effectuée, en une ou plusieurs fois, par tous moyens sur le marché ou de gré à gré et aux époques que le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur sub-délégation déciderait.

Nous vous proposons de fixer le prix d'achat maximum des titres à 10,00 € et le prix de cession minimum à 0,50 €.

Le montant maximum que la société serait en droit d'investir au titre de ce programme de rachat d'actions serait limité à 3.000.000 €.

L'autorisation est demandée pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée. Elle annulerait et remplacerait l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 septembre 2007.

Le programme de rachat d'actions ne pourra être mis en œuvre qu'après la publication dans un quotidien financier du « DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT DE TITRES DE CAPITAL » relatif audit programme.

o-o-o-o-o

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Le projet des résolutions que nous soumettons à votre approbation reprend les principaux points de notre rapport et nous espérons qu'il recevra votre approbation.

Sont annexés au présent rapport :

- l'organigramme du groupe,
- le rapport de gestion du groupe « JAJ »,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- le tableau des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital,
- le rapport du Président sur l'organisation des travaux du Conseil et le contrôle interne.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE « JAJ »

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE 2007-2008

<i>Dénomination sociale</i>	<i>Siège social</i>	<i>% de contrôle</i>	<i>% d'intérêt</i>
SA GROUPE JAJ	40-48 rue Beaumarchais 93 100 Montreuil sous Bois	consolidante	-
SA ADVENTURE LAND	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	49,60	49,60
SARL D DISTRIBUTION	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	51	51
SA ADV. PLATEFORME	Route de Sousse 4070 M'Saken (Tunisie)	25	49,80
SA BGK DIFFUSION	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	24,92	49,72
SARL AN DIFFUSION	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	-	49,60
SARL SEG DIFFUSION	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	-	49,60
SARL MRG DIFFUSION	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	-	49,60
SARL FT DISTRIBUTION	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	-	49,60
SARL INFO STYLE	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	-	49,60
SARL SLB	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	-	49,60
SARL LJ MAILLES	Route de Sousse – 4070 M'Saken (Tunisie)	-	24,90
SARL BRODLAND	Route de Sousse – 4 013 Messadine (Tunisie)	-	42,33
SARL.DEBBIE CONFECTION	Route de Sousse 4070 M'Saken (Tunisie)		49,80

II – PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes de toutes les filiales sur lesquelles la SA GROUPE JAJ exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale.

Le contrôle exclusif est présumé lorsque la détention directe et indirecte est supérieure à 50% des droits de vote. A ce jour, la SA GROUPE JAJ ne parvient plus à démontrer qu'elle exerce un contrôle exclusif sur le sous-groupe ADVENTURE LAND. Par conséquent, il est envisagé, pour les exercices futurs, d'appliquer la méthode de consolidation par mise en équivalence conformément aux règles IFRS.

La société LJ MAILLES (détenue à 50 % par ADVENTURE LAND PLATEFORME) est consolidée en intégration globale malgré un pourcentage d'intérêt de 24,90 %.

III - ELEMENTS CONSTITUTIFS ET COMPARATIFS DU RESULTAT NET

Le chiffre d'affaires net consolidé de l'exercice écoulé s'élève à 60 404 646 € contre 70 806 459 € au 31 mars 2007 (soit une diminution de 14,69 %).

Les chiffres d'affaires et les résultats consolidés se ventilent ainsi :

Sociétés	Chiffre d'affaires 31.03.2008	Chiffre d'affaires 31.03.2007	Evolution	Résultat net groupe 31.03.2008	Résultat net groupe 31.03.2007
Groupe JAJ Société consolidante	16 457 399	21 393 013	- 23,07 %	- 1 411 932	59 740
ADVENTURE LAND	2 925 559	5 654 664	-48,26 %	- 139 388	- 37 069
D.DISTRIBUTION	2 297 473	2 873 314	- 20,04 %	- 72 710	-122 027
BGK DIFFUSION	320 621	535 395	- 40,12 %	129 826	5 122
A.N. DIFFUSION	29 223 335	32 913 223	-11,21 %	63 065	422 313
SEG DIFFUSION	1 492 921	1 132 747	31,8 %	24 207	- 12 366
MRG DIFFUSION		19 844	-	- 4 134	1 823
FT DISTRIBUTION	-2 466	562 924	-	-11 612	-1 520
INFOSTYLE		-12 048	-	1 371	- 486
S.L.B.	-1	-	-	116	- 551
ADVENTURE LAND PLATEFORME	5 932 325	3 568 015	66,26 %	- 59 219	- 154 801
LJ MAILLE	1 580 198	2 004 520	-21,17 %	-77 752	56
BROD LAND	177 282	160 848	10,22 %	- 36 890	- 48 767
DEBBIECONFECTION	294 940			-21 136	
TOTAL	60 404 646	70 806 459	-14,69%	- 1 616 188	111 467

Les autres données financières comparatives sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 mars 2008	Exercice clos le 31 mars 2007
Résultat opérationnel courant :	3 320 064	6 067 055
Résultat opérationnel :	1 575	1 750 904
Résultat financier :	- 2 300 294	(1 471 343)
I.S.	-304 296	123 921
Résultat net consolidé Part du Groupe :	- 1 616 188	111 467
Résultat d'ensemble consolidé	- 1 994 423	155 640

Bilan consolidé du Groupe au 31 mars 2008 :

- Actifs non courants 8 735 115 €
- Actifs courants 35 572 014 €
- Capitaux propres part du groupe 9 716 782 €
- Intérêts minoritaires 2 948 333 €
- Passifs non courants 1 027 151 €
- Passifs courants 30 614 863 €

Endettement du groupe

	2007/2008	2006/2007
Dettes totales/capitaux propres	250 %	245 %
Dettes totales/chiffre d'affaires	52 %	51 %
Emprunts et dettes financières/ capitaux propres	115 %	107 %

Au 31 mars 2008, le montant des créances clients cédées à des sociétés de factoring s'élève à 10 600 528 €.

Pour se protéger contre le risque de change et compte tenu du volume d'achat de marchandises en dollars, le groupe achète des devises à terme.

Au 31 mars 2008, le montant des achats à terme de devises s'élève à 4 100 000 \$ US.

IV – SITUATION DE L'ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION - EVOLUTION PREVISIBLE (L. 233-26)

Le chiffre d'affaires s'établit à 60.405 K€ contre 70.806 K€ au 31.03.2007 soit une baisse de 10.401 K€ (- 14,7 %) dont près de la moitié imputable à la société mère (- 4.935 K€), les chiffres d'affaires des sociétés AN Diffusion et Adventure Land ayant quant à eux baissé respectivement de 3.690 K€ et 2.729 K€. On observe par contre une augmentation de l'activité des sociétés de production tunisiennes de près de 2 M€.

D'un montant de 1.751 K€ l'année précédente représentant 2,5 % du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel est nul cette année.

Cette dégradation de l'exploitation s'explique par la baisse de la marge d'un point et une réduction des frais de personnel (- 10,7 %) et des charges externes (- 10,8 %) proportionnellement moindres que la baisse du chiffre d'affaires.

Le résultat net est affecté par un mauvais résultat financier, les effets de change ayant été très défavorables au groupe cette année. En effet, la perte nette de change ressort à 1.032 K€ cette année contre 90 K€ l'an passé. Le résultat de l'ensemble consolidé s'établit à - 1.994 K€ contre + 155 K€ pour l'exercice précédent, la part revenant au groupe étant de - 1616 K€ contre + 111 K€ au 31 mars 2007.

V- EVOLUTION PREVISIBLE

Au sein du sous-groupe Adventure Land, concernant l'activité de détail, seul le magasin d'Amiens restera en activité.

La signature des licences LULU CASTAGNETTE et SMILEY devrait permettre d'accroître le chiffre d'affaires.

Des campagnes de communication devraient soutenir la marque AIRNESS alors qu'une baisse d'environ 11 M€ de son chiffre d'affaires est prévue pour l'exercice en cours compte tenu de l'arrêt de l'activité « sports collectifs » et de la perte de grands comptes.

En Tunisie, un plan de restructuration est en cours pour améliorer la rentabilité des activités de production.

En ce qui concerne la société D. Distribution diffusant la marque M' DIA, nous envisageons un arrêt de l'activité textile compte tenu des mauvaises performances enregistrées ces dernières années.

Enfin, l'activité de la SA Groupe JAJ devrait se redresser compte tenu de la prospection de nouveaux marchés à l'exportation et de son repositionnement sur le marché français.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233-26)

Aucune dépense n'a été enregistrée à ce titre.

**PROPOSITIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DANS LES CONDITIONS DE QUORUM DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

~ APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE JAJ

Conformément à la loi, nous soumettons à votre approbation :

- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés,
- celui des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008,
- le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, tels qu'ils sont présentés.

Nous vous demandons, en conséquence, d'approuver les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports et de donner quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TABLEAU DES FILIALES : INFORMATIONS JURIDIQUES

Filiales de la SA GROUPE JAJ:

Sociétés	Capital social	Siège	RCS	Activité	Participation
SARL D.DISTRIBUTION	500.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 423026400	Diffusion et promotion de la marque DIA	51 %
SA BGK DIFFUSION	40.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 424159481	Vente au détail	24,92 %
SA ADVENTURE LAND	1.000.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 348013905	Fabrication et vente en gros et en détail	49,60 %
SA ADVENTURE LAND PLATEFORME	320.950 €	Route de Sousse 4070M'Saken (Tunisie)	-	Fabrication	25 %
SARL DEBBIE CONFECTION	5.952 €	Route de Sousse 4070 M'Saken (Tunisie)	-	Travail à façon	25 %

Filiales de la SA ADVENTURE LAND :

Sociétés	Capital social	Siège	RCS	Activité	Participation
SA BGK	40.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 424159481	Vente au détail	50 %
EURL AN DIFFUSION	750.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 442471918	Diffusion et promotion de la marque AIRNESS	100%
SARL SEG DIFFUSION	30.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 447883547	Diffusion et promotion de la marque SEGURA	100 %
SARL MRG DIFFUSION	7.623 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 449474295	Diffusion et promotion de marque Morgan ligne Sport	100 %
SARL FT DISTRIBUTION	7.623 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 449472497	Diffusion et promotion de la marque FAT	100 %
SARL ADVENTURE LAND PLATEFORME	320.950 €	Route de Sousse 4070 M'Saken (Tunisie)	-	Fabrication	50 %
SARL INFOSTYLE	1.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 452842438	Infographie, style, conception, design de collection	100 %
SARL SLB	7.500 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 452842453	Conseils, gestion dans le domaine du stockage, des préparations des commandes, réception et départ des marchandises	100 %
SARL DEBBIE CONFECTION	5.952 €	Route de Sousse 4070 M'Saken (Tunisie)	-	Travail à façon	50%

Filiales de la SARL ADVENTURE LAND PLATEFORME:

Sociétés	Capital social	Siège	RCS	Activité	Participation
LJ MAILLES	7.143 €	Route de Sousse 4070 M'Saken (Tunisie)		Entreposage, coupe, conditionnement et confection de prêt à porter	50 %
BRODLAND	187 036 €	Route de Sousse 4 013 Messadine (Tunisie)	-	Fabrication broderie	85 %

**TABLEAU DES FILIALES
CHIFFRES D'AFFAIRES & RESULTATS DES COMPTES SOCIAUX**

Sociétés	CA (31.03.08)	CA (31.03.07)	Résultat (31.03.08)	Résultat (31.03.07)
SARL D DISTRIBUTION	2 440 396	3 414 844	(161 992)	(292 252)
SA ADVENTURE LAND	22 861 520	30 259 399	195 195 (1)	1 083 254
SA ADVENTURE LAND PLATEFORME	8 700 647	6 609 000	(646 257) (2)	(310 845)
SA BGK DIFFUSION	320 621	554 542	261 115	10 415
SARL AN DIFFUSION	29 271 126	33 244 866	107 478	821 704
SARL SEG DIFFUSION	1 654 495	1 351 630	599	(19 872)
SARL MRG DIFFUSION	-	19 843	(2 302)	(89)
SARL FT DISTRIBUTION	(2 466)	605 980	(123)	(464)
SARL INFO STYLE	1 145 000	1.599 510	2 678	1 821
SARL SLB	2 042 000	2 700 001	(194)	(1 474)
SARL LJ MAILLES	1 894 855	2 224 571	(280 591)	(8 623)
SARL BRODLAND	506 481	557 248	(87 148)	(115 207)
SARL DEBBIE CONFECTION	294 940	0	(36 507)	0

(1) après prise en compte de la réserve du commissaire aux comptes de la société ADVENTURE LAND - France

(2) après prise en compte des réserves du commissaire aux comptes de la société ADVENTURE LAND PLATEFORME - Tunisie

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
a) Capital social	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000
b) Nombre des actions ordinaires	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000
c) Nombre des actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 457 400	21 393 012	22 116 976	23 489 109	24 027 920
b) Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 390 627	250 955	1 951 097	1 011 734	1 300 015
c) Impôts sur les bénéfices	-763 791	0	484 715	382 469	252 880
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements	-1 734 462	-80 373	749 674	945 260	579 739
f) Résultat distribué	0	0	0	389 000	0
III - RESULTATS PAR ACTION	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0.16	0.06	0.38	0.16	0.27
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0.45	-0.02	0.19	0.24	0.15
c) Dividende attribué à chaque action (net)	0.00	0.00	0.00	0.10	0.00
IV - PERSONNEL	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	45	44	48	45	42
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 012 998	2 159 505	2 233 334	2 035 117	1 883 752
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	935 165	1 003 814	1 051 133	953 753	878 925

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS RELATIVES AUX AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En cours de validité
(Article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce)

Aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce

Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne en application de la Loi de Sécurité Financière dans le cadre de la préparation des comptes de l'exercice 2007/2008

(Article L 225-37 du Code de commerce)

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 Décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce et des recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers, le présent rapport s'attache à rendre compte, dans le cadre de la préparation des comptes de l'exercice 2007/2008, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, des pouvoirs confiés au Directeur Général par le Conseil d'Administration, des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société « GROUPE JAJ ».

Le présent rapport a été soumis au conseil d'administration le 5 novembre 2008.

I - ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société est administrée par un conseil d'administration. Elle n'a pas opté pour la dissociation des fonctions de Président du conseil et de Directeur Général. La société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en conformité des dispositions du code de commerce applicables aux sociétés anonymes et tient compte des préconisations des rapports Viénot et Bouton reprises dans le rapport consolidé AFEP-MEDEF d'octobre 2003.

Composition du Conseil :

Nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration est composé de QUATRE (4) membres :

- ~ Monsieur Joseph JABLONSKI, administrateur et Président du Conseil d'administration,
- ~ Madame Annie PASCUCCIO, administrateur,
- ~ Monsieur Franck KALFON, administrateur,
- ~ Monsieur Marcel ROBIN, administrateur.

La liste des administrateurs de la Société incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est ci-annexée.

Le conseil d'administration n'a pas institué de comités.

Commentaires sur la composition du Conseil d'Administration :

Présidence du Conseil d'administration

Les statuts de la société prévoient que le Président du Conseil d'administration pourra cumuler ses fonctions avec celles de Directeur Général de la société, selon décision du conseil. En application de l'article 20 des statuts, le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 27 septembre 2002 de ne pas procéder à la dissociation des fonctions entre la Présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale, en considérant que la structure moniste était mieux adaptée aux circonstances du moment.

Renouvellement de deux mandats d'administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur

Au titre de l'exercice 2007-2008, les mandats d'administrateurs de Monsieur Joseph JABLONSKI, Madame Annie PASCUCCIO et Monsieur Franck KALFON arrivent à échéance et le conseil a proposé le renouvellement aux fonctions d'administrateur de Messieurs Joseph JABLONSKI et Franck KALFON et la nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Bruno DAUMAN.

Absence de condamnations pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique officielle

A la connaissance de la société « GROUPE JAJ », et au jour de l'établissement du présent rapport :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration ;
- aucun des membres du conseil d'administration n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur Général ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration de la société par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- aucun administrateur n'a été empêché, par un tribunal, d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Contrats de Services

Aucun membre du conseil d'administration n'est lié par un contrat de services avec la société « GROUPE JAJ » ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Rôle et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires, et par les statuts. La société « GROUPE JAJ » souscrit et s'attache à respecter les principes de Gouvernement d'Entreprise en vigueur en France et tels qu'ils résultent du rapport Consolidé AFEP-MEDEF d'octobre 2003.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société, se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre.

Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche des affaires de la société et en assure le suivi et le contrôle ; à cette fin, il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Il désigne les mandataires sociaux chargés de diriger la société.

Il définit la politique de rémunération de la Direction Générale.

Il répartit les jetons de présence dont le montant global est voté par l'assemblée.

Il s'assure de la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés.

Il arrête le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Il arrête les comptes annuels et semestriels et prépare l'Assemblée Générale.

Fréquence des réunions et décisions adoptées :

L'article 17 « REUNIONS DU CONSEIL » des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, notre Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

1. *Séance du 26 juillet 2007* : Examen et arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2007 – Etablissement du rapport de gestion et du rapport d'activité, examen des comptes de gestion prévisionnels – Préparation et convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires,
2. *Séance du 1^{er} août 2007* : Révision des appointements du Président Directeur Général,
3. *Séance du 7 septembre 2007* : Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2007 – Etablissement du rapport d'activité - Préparation et convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires,
4. *Séance du 25 octobre 2007 à 16 heures* : Achat du droit au bail appartenant à la SA ADVENTURE LAND exploité 5/7, rue des Innocents et 4 rue de la Ferronnerie 75001

PARIS - Autorisation d'emprunter à hauteur d'un montant de 200 000 euros à l'effet de financer les travaux d'aménagement du magasin - Autorisation de signer un nouveau bail et de donner au profit du bailleur une caution bancaire à hauteur d'un montant de quatre mois de loyer en principal - Pouvoirs à conférer au Président,

5. *Séance du 25 octobre 2007 à 17 heures* : Examen du contrat de distribution exclusive des articles textiles et chaussures de la Marque AIRNESS à conclure éventuellement avec la société « MK PROMOTION » chargée de la promotion de la marque AIRNESS et Monsieur Malamine KONE, concédant - Pouvoirs à conférer au Président,
6. *Séance du 6 novembre 2007* : Répartition des jetons de présence - Conditions de mise en œuvre du programme de rachat d'actions,
7. *Séance du 8 février 2008* : Autorisation de constituer la société « GROUPE JAJ » caution solidaire en garantie du remboursement à concurrence d'un montant de sept cent mille (700.000) euros, des lignes de crédits qui seront accordés à la société « ADVENTURE LAND » par la banque FORTIS,
8. *Séance du 11 février 2008 à 10 heures* : Révision du compte de résultat prévisionnel 2007/2008 – Situation de l'actif réalisable et du passif exigible au 30.09.2007 - Examen et arrêté des comptes semestriels au 30.09.2007 et des comptes intermédiaires consolidés, établissement du rapport d'activité du groupe consolidé pour la période du 01.04.2007 au 30.09.2007,
9. *Séance du 11 février 2008 à 11 heures 30* : - Etablissement du rapport du conseil de la société GROUPE JAJ - Convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires et arrêté de l'ordre du jour à l'effet de modifier les statuts quant à la limite d'âge des administrateurs, du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Directeurs généraux délégués.

Convocations des administrateurs

Conformément à l'article 17 « REUNIONS DU CONSEIL » des statuts les administrateurs ont été convoqués dans le respect des dispositions légales par lettre simple ou télécopie.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels) ainsi que les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués dans le respect des dispositions légales.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'administration se déroulent au siège social de la société.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

II – LIMITATION DES POUVOIRS DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

Nous vous précisons qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Monsieur Joseph JABLONSKI, votre Président et Directeur Général.

III – CONFLITS D'INTERETS

A la connaissance de la Société « GROUPE JAJ » et au jour de l'établissement du présent rapport, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du conseil d'administration et de la Direction générale à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

IV – REMUNERATION ET AVANTAGES

Au titre de l'exercice 2007/2008, le montant global des jetons de présence versés aux membres du conseil d'Administration a été de 20 000 euros. La rémunération de l'administrateur tient compte de sa participation effective aux travaux du conseil

Montant des rémunérations des mandataires sociaux versées par le groupe au titre de l'exercice 2007/2008 :

	Rémunération brute fixe versée	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Rémunération totale perçue
Président Directeur Général Monsieur Joseph JABLONSKI	100 000 €		Repas : 1 011 € Voiture : 2 147 €	103 158 €
Administrateurs :				
Madame Annie PASCUCCIO	140 359 €		Repas : 505 € Voiture : 3 131 €	143 995 €
Monsieur Franck KALFON	395 219 €		8 580 €	403 799 €
Monsieur Marcel ROBIN		20 000 €		

Schémas d'intéressement et de participation

Il n'y a ni contrats d'intéressement ni de participation.

V – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Nous vous rappelons que notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne. Ces procédures reposent sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la Direction Générale en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion rigoureuse et efficace de la société et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

5.1 Objectif du contrôle interne

L'objectif du contrôle interne est d'assurer la qualité et la fiabilité de la production des comptes dans les buts suivants :

- prévenir les erreurs et les fraudes,
- protéger l'intégrité des biens et des ressources de l'entreprise,
- gérer rationnellement les moyens de l'entreprise,
- assurer un enregistrement comptable correct de toutes les opérations nécessaires, en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.

Le bon fonctionnement d'un système de contrôle interne permet de réduire les risques d'erreur ou de malversation, il ne peut cependant conduire à les éliminer complètement.

5.2 Organisation du contrôle interne

Le contrôle interne de la société n'est pas formalisé, mais il est effectif et s'est affiné au cours des années. Il répond essentiellement aux conditions suivantes :

- séparation des fonctions
- exhaustivité
- réalité
- évaluation correcte
- respect des normes de présentation des comptes.

Compte tenu de notre activité de négoce un soin tout particulier a été apporté au suivi des marchandises de leur commande aux fournisseurs à la livraison aux clients en passant par la gestion des stocks. Pour ce faire nous disposons d'un programme informatique spécifique et performant fournissant un inventaire en permanence ainsi que diverses statistiques par produit, famille, représentant, secteur, marges etc... constituant une aide à la gestion efficace.

Notre secteur de clientèle présente un risque non négligeable, aussi en plus du suivi inclus dans le programme cité plus avant, une gestion et une surveillance des comptes des clients est effectuée en comptabilité. Nous avons également souscrit une assurance crédits en plus des renseignements commerciaux que nous nous efforçons de maintenir à jour.

Les décisions d'achat importantes remontent à la direction générale avec un souci de prix, de maintien de la qualité et de la continuité des approvisionnements auprès de fournisseurs habituels.

Notre gestion financière en dehors des opérations courantes fait appel au factoring et à des mesures de précaution contre les variations de cours de change compte tenu du chiffre significatif de nos importations. Pour se protéger contre le risque de change, la société achète des devises à terme. Les recours aux emprunts sont soumis au conseil d'administration de même que les opérations sur titres.

La gestion du personnel est également très centralisée et les tâches de chacun clairement définies avec des recoupements pour contrôle et afin d'éviter qu'une même personne n'effectue une ou plusieurs tâches incompatibles.

Sur le plan juridique nous sommes assistés par les juristes d'un cabinet d'avocats extérieur à la société.

En ce qui concerne les biens et les personnes nous avons pris, tant en contrats d'assurance qu'en mesures de sécurité et de vidéosurveillance, toutes les dispositions nécessaires pour la sauvegarde des biens et des personnes en cas de sinistre.

Les investissements nécessaires au maintien et au développement de l'entreprise sont engagés au fur et à mesure des besoins et des objectifs poursuivis. Les investissements importants relèvent du conseil d'administration.

Notre service comptable est doté d'un personnel compétent qui, le cas échéant, a recours à un membre de l'ordre des experts comptables extérieur à la société. Les normes comptables applicables en France sont scrupuleusement respectées afin de présenter des comptes sociaux fiables avec une information complète.

En ce qui concerne les comptes consolidés, nous avons recours à un cabinet extérieur qui tous les semestres collecte auprès des filiales les informations nécessaires conduisant à l'établissement de comptes consolidés reflétant la réalité du groupe et l'implication de chacune des entités dans le résultat consolidé.

Fait à Montreuil le 5 novembre 2008
Le Président du Conseil d'administration

**SOCIETE FIDUCIAIRE
PAUL BRUNIER
S.F.P.B.**

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris
8, rue Montalivet
75008 PARIS

**CABINET
GUILLERET
ET ASSOCIES**

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles
48, quai Alphonse Le Gallo
92100 BOULOGNE

**GROUPE JAJ
Société Anonyme au capital de 3 890 000 €
Siège social : 40-48, rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL**

**RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2008**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2008 sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la Société GROUPE JAJ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société en ce qui concerne les stocks et les titres de participation ainsi que leurs créances rattachées, sur la base des éléments disponibles :

- des tests sur les stocks ont été mis en œuvre pour vérifier par sondage l'application des méthodes décrites au paragraphe 3 de l'annexe ;

- l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées aux participations a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites aux paragraphes 2a et 2b de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ◆ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- ◆ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Paris et Boulogne, le 3 Décembre 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET D'ETUDES ECONOMIQUES
PAUL BRUNIER (S.F.P.B.)

CABINET
GUILLERET ET ASSOCIES

Hervé LE TOHIC
Associé

Marie-José ROCHEREAU
Associée

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 MARS 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société GROUPE JAJ relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2008, sur :

- ◆ les comptes consolidés de la Société GROUPE JAJ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué cet audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 1 paragraphe A de l'annexe qui expose la méthode de consolidation par intégration globale maintenue pour la dernière fois par le Groupe JAJ.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Boulogne, le 3 Décembre 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET D'ETUDES ECONOMIQUES
PAUL BRUNIER (S.F.P.B.)

Hervé LE TOHIC
Associé

CABINET
GUILLERET ET ASSOCIES

Marie-José ROCHEREAU
Associée

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I - Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation. Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Administrateur concerné : Monsieur Franck KALFON, administrateur de la SA GROUPE JAJ et président du conseil d'administration de la SA ADVENTURE LAND

1.1 . Le conseil d'administration du 25 octobre 2007 a autorisé la SA GROUPE JAJ à acquérir le droit au bail appartenant à la SA ADVENTURE LAND exploité 5/7, rue des Innocents et 4, rue de la Ferronnerie - 75001 Paris moyennant le prix de 100.000 €. Le paiement du prix s'est fait par prélèvement sur le compte-courant de la SA ADVENTURE LAND.

1.2 . Le conseil d'administration du 8 février 2008 a autorisé la SA GROUPE JAJ à se constituer caution solidaire en garantie du remboursement des lignes de crédits qui seront accordées par la banque FORTIS, au profit de sa filiale, la SA ADVENTURE LAND et ce, à concurrence d'un montant de 700.000 € et pour une durée d'un an expirant le 28 février 2009.

II - Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 . Avance en compte-courant à la SA ADVENTURE LAND autorisée dans la limite de 609.796 € rémunérée à 5 % l'an. Au 31 mars 2008, cette avance se montait à 511.076 € y compris les intérêts courus de 25.685 €. Les intérêts calculés à 5 % se sont montés à 25.685 € pour l'exercice.

2.2 . Facturation à la SA ADVENTURE LAND d'une redevance groupe d'un montant de 9.333 € HT pour l'exercice.

2.3 . Au cours de l'exercice 2001/2002, Monsieur Maurice JABLONSKY a abandonné son compte-courant à hauteur de 457.347 € avec clause de retour à meilleure fortune. Cette clause prévoit que le remboursement de la somme de 457.347 € ne pourra devenir exigible que dans le cas d'un retour à meilleure fortune qui sera considéré comme atteint dès lors que la société Groupe JAJ, au cours de deux exercices consécutifs, aura réalisé un bénéfice net après impôts égal ou supérieur à un million d'euros. La créance devra être remboursée à partir de la clôture du deuxième exercice social faisant apparaître les seuils ci-dessus fixés ; dans ces conditions, la somme devra être remboursée sur une période n'excédant pas deux ans, sans intérêt.

III - Conventions et engagements visés à l'article L. 225-42 du Code de commerce

En application de l'article L. 823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Administrateur concerné : Monsieur Franck KALFON, administrateur de la SA GROUPE JAJ et président du conseil d'administration de la SA ADVENTURE LAND

Par acte en date du 9 mars 2007, votre société s'est engagée vis-à-vis de la SOCIETE GENERALE :

- à maintenir bloquée une somme de 200.000 € au compte-courant de la SA ADVENTURE LAND tant que la banque n'aura pas été intégralement remboursée de toutes les sommes pouvant lui être dues par la SA ADVENTURE LAND en capital, intérêts, frais et accessoires à quelque titre et pour quelque cause que ce soit,
- et à conférer à la banque, à première demande de cette dernière, un nantissement de créance sur la somme de 200.000 € ainsi bloquée.

Votre conseil d'administration ayant estimé que ces conventions relevaient de l'article L.225-39 du Code de commerce et, en conséquence, que la procédure d'autorisation préalable prévue à l'article L.225-38 dudit Code ne leur était pas applicable, il vous est demandé de procéder à l'approbation de cette convention.

Paris et Boulogne, le 3 décembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet GUILLERET et ASSOCIES
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles
Marie-José ROCHEREAU
Associée

SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - SFPB
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris
Hervé LE TOHIC
Associé

**Rapport des commissaires aux comptes
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration
pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne
relatives à l'élaboration et au traitement
de l'information comptable et financière**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **GROUPE JAJ** et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Boulogne et Paris, le 3 décembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet GUILLERET et ASSOCIES
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - SFPB
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

Marie-José ROCHEREAU

Hervé LE TOHIC